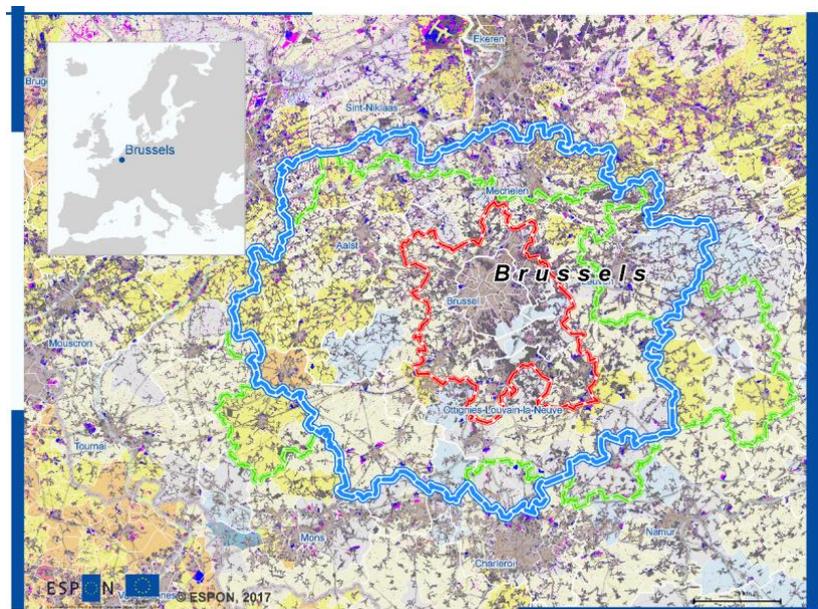


ATELIER

COMMENT AMÉLIORER LA PLANIFICATION ET LA GOUVERNANCE DES AIRES FONCTIONNELLES URBAINES EN BELGIQUE?

HOE VERBETEREN WE DE PLANNING EN HET BESTUUR VAN FUNCTIONELE STEDELIJKE GEBIEDEN IN BELGIË?

2 Avril 2019 - Bruxelles



COMPTE RENDU

Introduction

Le 2 avril 2019, perspective.brussels a réuni des représentants des administrations des 3 Régions belges pour un workshop sur la prise en compte de la question des aires fonctionnelles urbaines dans les stratégies spatiales des 3 Régions.

Le workshop a été organisé dans le cadre de la coopération des 3 régions au [programme européen ESPON](#) sur la planification spatiale. Il s'est basé sur les conclusions du projet [ESPON SPIMA](#) (Spatial Dynamics and Strategic Planning in Metropolitan Areas). Ce projet a étudié les outils et approches mises en place par 10 métropoles européennes (dont la Région de Bruxelles-Capitale) pour la gestion des développements spatiaux à l'échelle métropolitaine.

Lors du workshop, la coordinatrice chargée du projet et un représentant de perspective.brussels ont présenté : les principales conclusions de l'étude SPIMA, les recommandations pour la Belgique ainsi qu'une méthodologie pour l'amélioration de la planification et la gouvernance des aires fonctionnelles urbaines.

Suite à cette première présentation, des représentants des trois Régions ont présenté, à leur tour, les plans stratégiques respectifs des trois Régions. Ils ont mis l'accent sur la façon dont ces plans abordent le sujet des aires fonctionnelles urbaines et indiqué des projets de coopération déjà existants.

Ensuite, les participants se sont divisés en deux groupes pour discuter d'une part, des défis de la planification de l'aire métropolitaine bruxelloise et d'autre part, de la gouvernance de l'aire métropolitaine bruxelloise.

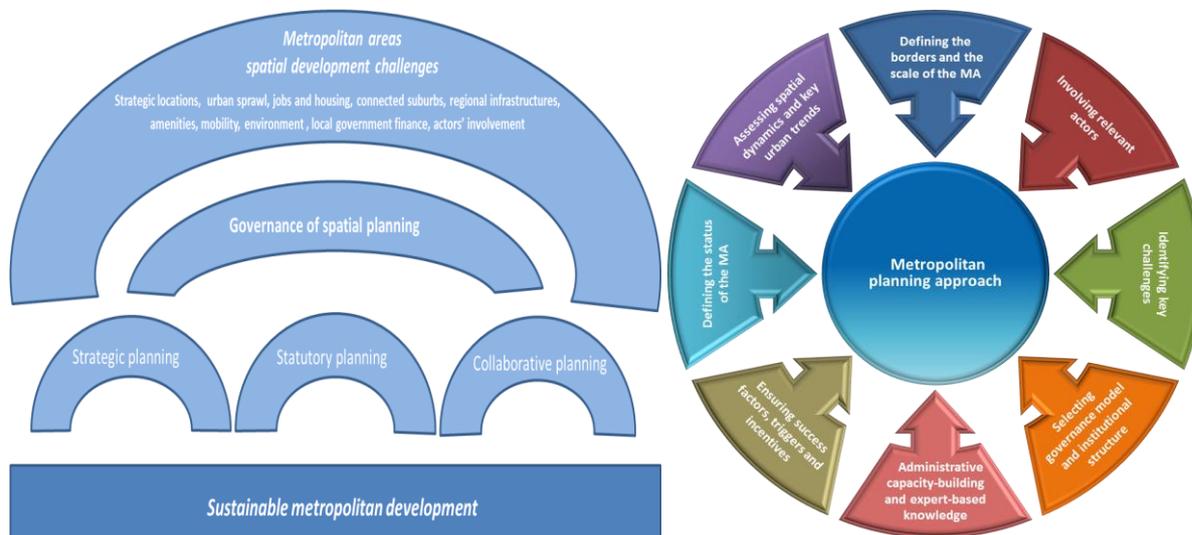
Ce workshop d'experts était le premier d'une série de trois événements organisés en Belgique courant 2019 et 2020 pour diffuser les résultats d'études du programme européen ESPON.

Présentations et workshops

1. Présentation du projet ESPON SPIMA et des recommandations pour la Belgique

Alfredo Corbalan (perspective.brussels)

Vanya Simeonova (Université de Wageningen)



1. Historique et objectifs du projet SPIMA

Le projet SPIMA a été initié par la Groupe de travail « aires métropolitaines » d'EUROCITIES. Le Groupe voulait établir des critères de réussite de la gouvernance et la planification stratégique des aires fonctionnelles urbaines, déterminer ce qui fonctionne et dans quel contexte et comment l'UE peut contribuer à un développement métropolitain plus durable.

Aussi 10 métropoles membres de ce groupe de travail ont décidé de soumettre un projet de recherche au programme ESPON questionnant la gouvernance métropolitaine et les pratiques d'aménagement traditionnelles face aux défis posés aux aires métropolitaines. Les 10 métropoles sont Oslo/Akershus (chef de file), Bruxelles, Brno, Prague, Lille, Lyon, Terrassa, Turin, Vienne, Zurich.

ESPON a approuvé le projet SPIMA en 2017 et l'étude a été menée en 2018 par 3 instituts de recherche : Wagening University (chef de file), Norwegian Institute for Urban Research et Metropolitan Research Institute.

2. Principales conclusions

Définitions et délimitation des aires métropolitaines

L'étude pose tout d'abord le constat qu'il n'existe pas une définition unique de la délimitation de l'aire métropolitaine qui corresponde aux tendances de l'urbanisation, aux limites administratives, aux pratiques de planification ou aux perceptions des acteurs.

La définition de l'OCDE basée sur les critères de densité et de flux de navetteurs n'est par exemple pas utilisée par les villes participantes pour délimiter leur aire métropolitaine en matière de planification. Outre les concepts de MUA (Aire Morphologique Urbaine) et FUA (Aire Fonctionnelle Urbaine), le projet a défini une nouvelle catégorie MDA (Aire de Développement Métropolitain). Cette catégorie correspond mieux aux différents flux, défis urbains et dynamiques spatiales existantes.

Tendances urbaines et dynamiques spatiales

Toutes les villes étudiées sont confrontées à :

- Une urbanisation croissante et un étalement urbain
- Une croissance de la population mais une distribution fragmentée de la population entre la ville centre et les périphéries
- Un manque de vision spatiale partagée
- Un manque d'efficacité des infrastructures de transport
- Des problèmes de production de logements abordables
- Des difficultés institutionnelles : faible engagement politique, besoin d'établir des collaborations multiniveaux et des gouvernances métropolitaines ...

Statut juridique des aires métropolitaines

Les différents cas d'étude montrent également que les aires métropolitaines peuvent être constituées sur un mode formel, informel ou semi-formel sans que le statut formel de l'aire métropolitaine ne soit essentiel à l'efficacité de la gouvernance métropolitaine.

Facteurs de succès

- Engagement fort des leaders politiques
- Création d'un cadre permettant le développement de coopérations métropolitaines
- Financement : national, régional ou européen (ITIs)
- Création d'une situation win-win pour l'ensemble des partenaires et territoires
- Capitaliser sur les initiatives bottom-up

3. Recommandations générales

Le projet propose une méthodologie pour aider les villes à adopter une approche de planification métropolitaine autour de huit domaines d'action :

1. Détermination de l'échelle spatiale pertinente
2. Définition du statut de l'aire métropolitaine
3. Détermination des dynamiques spatiales et des tendances clés
4. Détermination des principaux défis
5. Implication des acteurs pertinents
6. Mise en place d'une structure organisationnelle partagée
7. Renforcement des capacités administratives et des connaissances pertinentes
8. Consolidation des facteurs de succès.

Pour chacun des huit domaines, il est proposé d'agir sur différents types de planification : stratégique, règlementaire ou collaborative

4. Priorités et recommandations pour l'aire métropolitain bruxelloise

Elles concernent principalement :

- La mobilité durable,
- L'accessibilité du logement,
- La nécessité d'une vision commune pour gérer la pression démographique,
- Le développement d'une gouvernance partagée entre les autorités régionales et locales
- La mise en place de conditions préalables à une collaboration de long terme au niveau interrégional : capitaliser sur les initiatives bottom-up, se concentrer sur la planification stratégique et le soutien des politiques au processus.

L'adoption de 3 nouveaux plans stratégiques par les 3 Régions et la nouvelle programmation FEDER européenne 2021-2027 peuvent constituer des leviers d'actions à saisir.

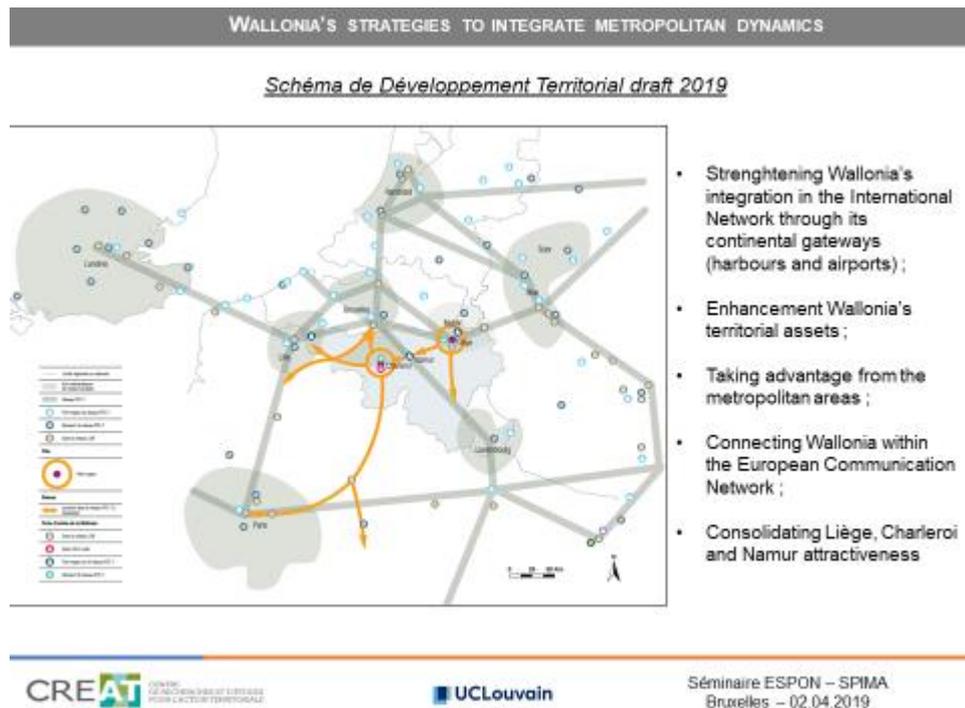
2. Comment les trois régions intègrent la question des aires fonctionnelles urbaines dans leurs plans stratégiques respectifs:

Alain Malherbe, Wallonie (Université Catholique de Louvain)

Sven de Bruycker, Bruxelles (perspective.brussels)

Martijn de Bruijn, Flandre (Departement Omgeving)

Wallonie



1. L'influence des centres métropolitains en dehors de la Wallonie

La Wallonie est influencée par plusieurs centres métropolitains de la région d'Europe du Nord-Ouest tels que Lille, Bruxelles, Luxembourg et Ruhr/Cologne.

Il existe en Wallonie 3 aires fonctionnelles urbaines transfrontalières: Eurométropole Lille-Tournai-Courtrai ; Euroregions Liège-Maastricht-Aix la chapelle et Luxembourg-Arlon-Metz. La difficulté consiste à intégrer les dynamiques économiques internes des métropoles extérieures à la Wallonie, notamment les pressions démographiques et de mobilité.

L'influence de la métropole bruxelloise sur la Wallonie est également importante, notamment sur le Brabant wallon avec l'existence d'un nombre croissant d'entreprises à vocation métropolitaine. La compréhension spatiale de l'influence de la métropole bruxelloise change en fonction de la relation fonctionnelle choisie pour la définir : bassin d'emploi, bassin téléphonique, bassin de mobilité (zone RER) ou encore bassin de soins.

2. Les stratégies de la Wallonie pour intégrer les dynamiques métropolitaines

Plan Régional Aménagement du Territoire Wallon (PRATW) - 1976

Il consacre le concept de poly-villes et le renforcement du développement polycentrique de la Wallonie pour se repositionner par rapport à Bruxelles et créer un développement endogène à partir des anciens centres industriels wallons.

Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) - 1999

Il propose d'intégrer au mieux la Wallonie dans les corridors européens de transport et de maximaliser les impacts positifs des aires métropolitaines externes par le développement de coopérations transnationales et transrégionales.

Projet de SDER - 2013

Parmi 4 scénarios prospectifs étudiés, celui appelé « les invasives » était structuré autour de :

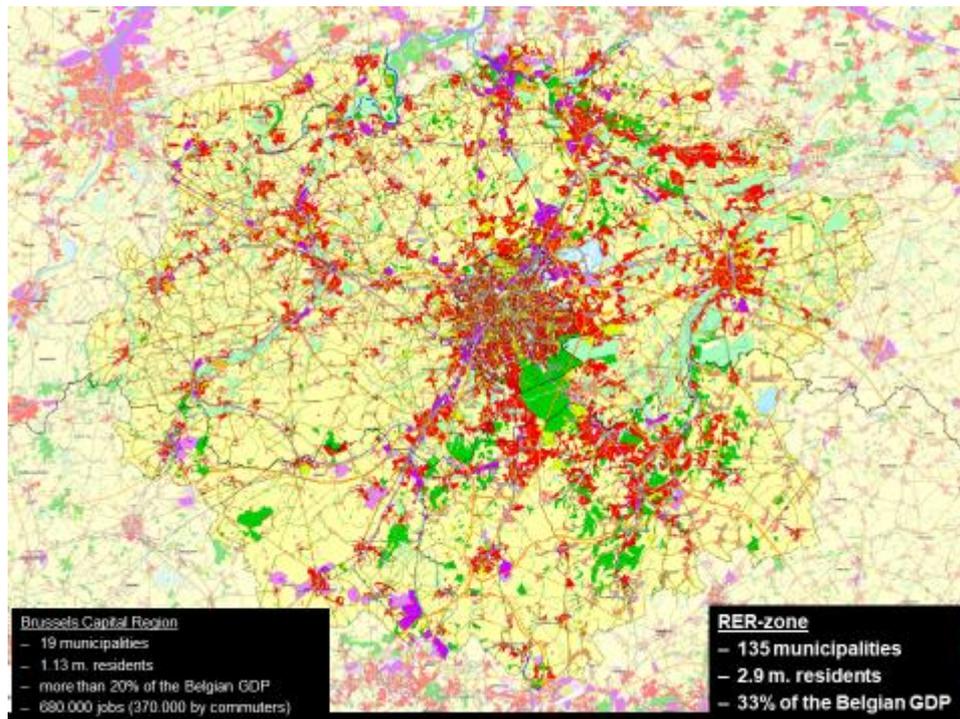
- 4 aires métropolitaines : Région Centre (Bruxelles - Mons - La Louvière – Charleroi - Namur) ; Région Est (Liège- Maastricht – Aix-la chapelle) ; Région Ouest (Lille - Tournai) ; Région Sud (Luxembourg - Arlon)
- La consolidation de Liège en tant que pôle métropolitain

Projet de Schéma de Développement Territorial (SDT) - 2019

Le SDT 2019 est en procédure d'adoption. Il poursuit 5 objectifs :

- Renforcer l'intégration de la Wallonie dans le réseau international à travers ses portes d'entrées (gares, ports et aéroports)
- Connecter la Wallonie au sein du réseau européen de transports
- Mettre en valeur des atouts territoriaux de la Wallonie
- Tirer profit des aires métropolitaines internes (Liège) et externes (Lille, Luxembourg, Bruxelles et Cologne/Ruhr)
- Consolider l'attractivité de Liège, Charleroi et Namur (zones aéroportuaires et présence du TGV)

Bruxelles



1. Contexte métropolitain

La morphologie urbaine bruxelloise a évolué avec le temps et le développement de la ville au-delà de ses limites administratives. La métropole bruxelloise s'inscrit également dans le réseau dense d'aires métropolitaines d'Europe du Nord-Ouest.

La loi fédérale du 22 août 2012 a ouvert la possibilité de créer une Communauté métropolitaine Bruxelloise s'étendant sur le territoire de la Région bruxelloise et des Provinces du Brabant-Wallon et du Brabant-Flamand. Cette Communauté est une reconnaissance de la dimension métropolitaine de Bruxelles sans remise en cause de la souveraineté des différentes entités territoriales. Elle n'a pas été mise en œuvre jusqu'à présent.

Un accord, signé le 26 novembre 2012 entre les 3 ministres régionaux en charge du développement territorial, instaure le forum interrégional d'information sur le développement territorial. Il s'agit d'entamer une collaboration entre les 3 régions au-delà des frontières régionales, de s'informer mutuellement sur les projets ayant un impact transfrontalier et de développer conjointement des études. Depuis cette date, 3 à 4 réunions entre fonctionnaires des 3 régions ont eu lieu annuellement.

2. Thèmes métropolitains dans le Plan Régional de Développement Durable (PRDD)

Le PRDD a été approuvé par le gouvernement bruxellois le 12 juillet 2018. Il s'articule autour de 4 axes et des principaux défis métropolitains suivants :

- Axe 1 - Projets urbains : 12 pôles de développement prioritaires dont un grand nombre ont une dimension métropolitaine (territoire du canal, ancien site de l'OTAN...)
- Axe 2 - Qualité de vie : espaces ouverts et maillages verts métropolitains
- Axe 3 - Economie urbaine : construire un contexte favorable à l'entreprise et à l'emploi à l'échelle métropolitaine (corridor industriel Canal, corridor tertiaire aéroportuaire...).
- Axe 4 - Mobilité : les corridors de mobilité sont toujours métropolitains (voies pénétrantes, ring, P+R, reports modaux, logistique, RER vélo...)

3. Instrument métropolitain : TOP Noordrand

TOP Noordrand est une coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Province du Brabant Flamand autour d'un programme de développement territorial pour la partie nord de la métropole bruxelloise. Ce programme est basé sur des actions bottom-up et des projets de grande envergure, sans corps institutionnel commun.

L'objectif de TOP Noordrand est de stimuler la concertation et la collaboration. Le programme de développement territorial met l'accent sur l'élaboration d'une vision interrégionale pour renforcer les réseaux d'espaces ouverts, absorber la croissance démographique et stimuler la croissance économique. Cinq chantiers ont été définis: site ex-OTAN, Léopold 3-boulevard européen, maillage vert, BUDA+ et transit oriented development.

Plus d'information disponible sur : www.brussels.topnoordrand.be

Flandre



1. Plan de politique spatiale pour la Flandre (Beleidsplan Ruimte Vlaanderen)

La vision stratégique de ce plan a été adoptée par le gouvernement flamand le 20 juillet 2018. Cette vision doit maintenant être déclinée en mesures d'opérationnalisation.

La Flandre pose le constat d'une utilisation excessive et de façon fragmentée de l'espace. Ce plan a pour objectif d'entamer un processus ambitieux de réduction de l'utilisation d'espace supplémentaire pour aboutir d'ici 2040 à 0 ha d'espace supplémentaire urbanisé. Ce changement vise à augmenter la capacité des espaces existants et protéger autant que possible les espaces ouverts.

Au niveau international, le plan poursuit un objectif de bonne intégration de la Flandre dans l'espace économique urbain européen et les réseaux d'énergie : augmentation d'au moins 50% de la densité de logements autour de nœuds stratégiques de transport collectif d'ici 2050.

Afin de réaliser cette vision stratégique, la Flandre a :

- Élaboré différents outils : plans environnementaux, projets stratégiques, programmes inter-administratifs, subventions et incitants
- Lié développement territorial et mobilité via la définition de 15 régions fonctionnelles de transport:
 - Développement de plans de mobilité intégrée par le biais de coopération entre villes d'une même région de transport et la mise en réseau autour de villes centres
 - 2 exemples : Regio(net) Leuven et Noordrand Brussel

2. Recommandations pour la coopération métropolitaine Bruxelles-Flandre:

Le Département Omgeving a commandé une étude sur la gouvernance de la métropole Bruxelles-Flandre de laquelle il ressort les recommandations suivantes :

1. Poursuite des projets communs
2. Intensifier le caractère stratégique de la coopération
3. Évoluer vers une approche commune des défis transfrontaliers
4. Passer à un format de collaboration plus structuré

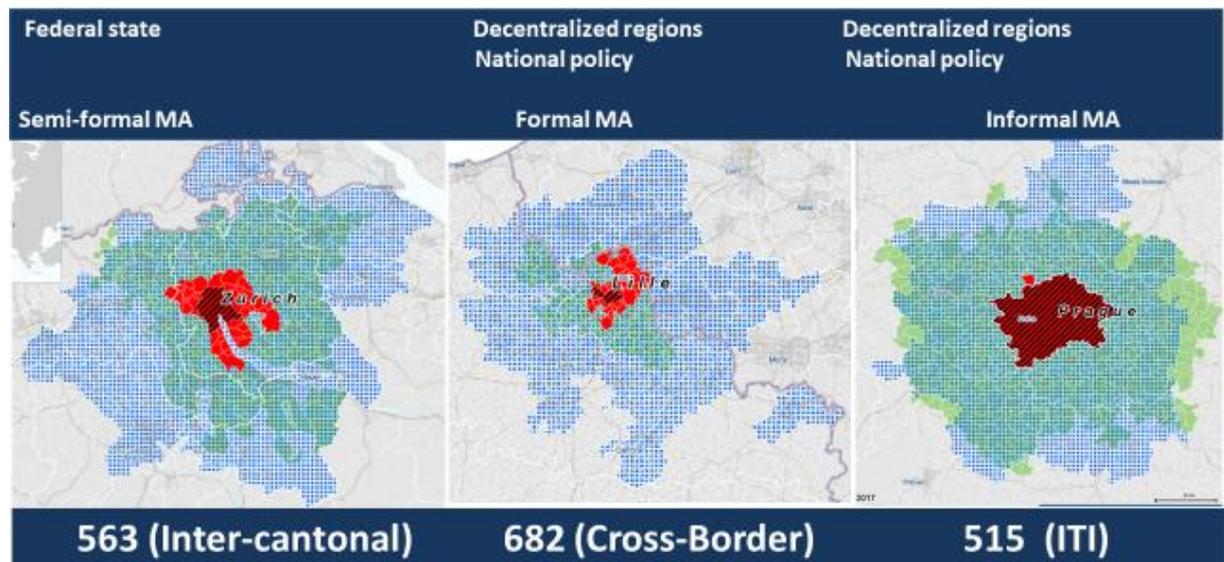
3. Exemples d'autres villes européennes étudiées par le projet ESPON SPIMA

Vanya Simeonova (Université de Wageningen)

Les aires métropolitaines de Zurich, Prague et Lille : exemples de gouvernance métropolitaine informelle, formelle et semi-formelle.



Metropolitan Development Area (MDA)



Zurich: l'aire métropolitaine de Zurich présente un modèle de gouvernance semi-formelle. L'association de la région métropolitaine de Zurich est formée par 8 cantons et 563 municipalités représentant 6.072 km² et 3 millions d'habitants. La vision de la planification stratégique est définie par l'association de l'aire métropolitaine de Zurich et les cantons et les communes mettent en œuvre ensuite le plan stratégique.

Lille: l'aire métropolitaine de Lille présente un modèle de gouvernance formelle incluant un organisme officiel : la Métropole Européenne de Lille. L'aire métropolitaine est formée de 682 municipalités dans un espace transfrontalier de 3,9 million d'habitants s'étendant sur 7.516 km².

Du côté français de l'aire métropolitaine, la planification stratégique s'effectue au travers du Plan stratégique régional (SRADDET) et du des plans stratégiques métropolitains et d'occupation des sols municipaux (SCOTs et PLU).

Prague: L'aire métropolitaine de Prague présente un modèle de gouvernance informel. L'aire métropolitaine est formée de 515 municipalités s'étendant sur 5.000 km² et comprenant 2 millions d'habitants Il existe un organisme pour gérer l'Investissement Territorial Intégré (ITI) qui est un instrument européen permettant de financer des projets métropolitains. Cet ITI fonctionne selon un modèle de gouvernance partagée (coopération interrégionale entre Prague et la Bohême centrale).

Conclusions :

- Le **statut juridique de la gouvernance n'impacte pas l'efficacité** de la coopération métropolitaine, mais il peut servir d'incitation à lancer des initiatives « top-down » et « bottom-up ».
- La **gouvernance à plusieurs niveaux est essentielle** pour la mise en œuvre de plans stratégiques métropolitains dans les pays centralisés ou décentralisés.
- Les régions et les municipalités doivent **disposer des capacités (administrative, financière, technique) suffisantes** pour traiter de planification à une échelle métropolitaine.
- Les **organismes métropolitains existants** (formels, semi-formels ou informels) peuvent appuyer les nouveaux développements stratégiques.
- La définition de **défis et bénéfices communs** permet d'engager les régions et les municipalités dans une coopération métropolitaine.

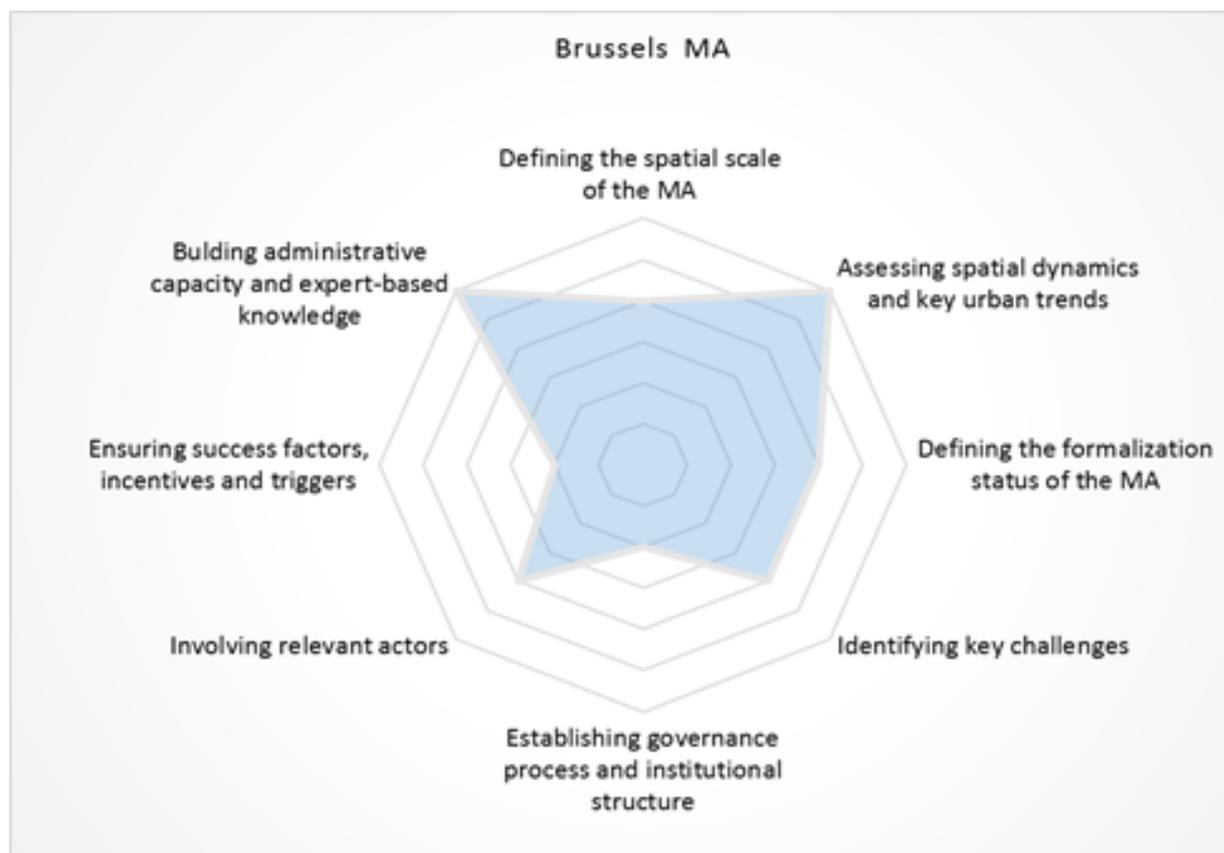
4. Workshops : Comment améliorer la planification et la gouvernance de l'aire métropolitaine bruxelloise ?

Les participants ont été divisés en deux groupes pour réfléchir respectivement aux défis de l'aire métropolitaine bruxelloise et à sa gouvernance.

Les workshops se sont basés sur la méthodologie proposée par le projet SPIMA (voir schéma ci-dessous) :

- Organiser les débats autour des 8 domaines d'actions proposés par SPIMA pour établir une approche spatiale métropolitaine
- Partir de l'évaluation et recommandations faites par SPIMA pour la métropole bruxelloise dans chacun des 8 domaines d'action.

Un groupe a examiné 5 des 8 domaines d'action en lien avec les défis et l'autre 5 des 8 domaines d'action en lien avec la gouvernance.



Workshop 1 : Défis de l'aire métropolitaine bruxelloise

Modérateurs :

Jan Zaman (Département Omgeving)

Bruno Bianchet (ESPON Belgian Contact Point)

1. Echelle spatiale de l'aire métropolitaine

- Les limites de ne définir qu'une seule échelle spatiale:
 - o Travailler sur une aire urbaine qui peut être variable en fonction des thématiques et secteurs abordés
 - o Difficultés liées à des dynamiques de plus en plus polycentriques
 - o Chaque objet d'étude a une définition de sa zone et il est important d'avoir une vision globale et de ne pas figer une situation dans le temps et l'espace
- Le découpage est une opportunité : il permet de travailler en zones plus ou moins cohérentes, il facilite les discussions et mène plus rapidement à des réalisations sur le terrain.
- Toutefois, le découpage n'est pas une fin en soi.

2. Principaux défis

- Cohésion sociale et ségrégation territoriale
- Pollution et santé
- Question de l'équité (répartition territoriale) par rapport à une série de coûts : équité par rapport au financement des services et équipements métropolitains et leur répartition territoriale (exemple : la question de l'efficacité territoriale des services de santé)

3. Principales dynamiques spatiales

- Question de l'accès au logement
- Nouvelles disparités liées au territoire : école, pollution et qualité de vie
- Enjeux de l'étalement urbain et des résistances locales
- Noordrand : questions de la mise en œuvre des projets et la gouvernance multiniveaux.

4. Construire une connaissance commune

- Problématique de l'accès aux données (privatisation, coûts) avec la régionalisation en matière de statistiques, transport, téléphonie...
- Effort des 3 régions pour travailler ensemble mais constat de difficultés à la coopération (différence de règles, d'institutions...).
- Rôle des demandes de l'UE
- Conserver des logiques de couloirs nationales en matière de données. A qui appartient ce rôle : régions, universités, état fédéral ?
- Dynamiques des métropoles : intérêt pour maintenir ou impulser de nouvelles démarches/ dynamiques :
 - o Garder et maintenir les bases de données existantes (INS, recensement, données de navetteurs...)

- Données importantes pour l'ensemble de la zone urbaine: données sur les trajets domicile-travail, déplacements domicile-école, comportements de déplacement, utilisation du « Big data » disponible (les données de téléphone GSM, les données de localisation...).

5. Incitants d'une coopération métropolitaine

- Rôle de l'UE :
 - Structure spécifique métropolitaine : il n'y a plus de concertation au niveau belge et le rôle de l'UE est limité par la logique d'autonomie des régions (par exemple la programmation FEDER en Belgique se fait au niveau régional).
 - Disparition de la politique des grandes villes : comment impulser au niveau de l'UE des dynamiques qui n'existent plus au niveau national ?
- Mise en œuvre concrète d'une coopération:
 - Création d'un observatoire métropolitain
 - Rappel des démarches stratégiques déjà engagées:
 - INS (SPF économie)
 - Metrolab
 - Observatoires existants
 - Projectenmonitor/Nova/DigitaleStedenbouwkundigeInformatie/Omgevingsvergunning
 - BRIO/documentatiecentrum De Rand
 - ...
- Le forum interrégional pourrait aussi être le lieu de discussion de la collecte des données.

Workshop 2: Gouvernance de l'aire métropolitaine bruxelloise

Modérateurs

Alfredo Corbalan (perspective.brussels)

Anneloes van Noordt (Department Omgeving)

1. Statut légal de l'aire métropolitaine.

- Dans le cadre belge, la meilleure façon de bloquer une coopération métropolitaine est de formaliser les processus.
- Il vaut mieux construire la confiance entre acteurs en commençant par des coopérations de façon informelle sur des sujets pratiques win-win. Par exemple la coopération entre Actiris et VDAB sur la mobilité interrégionale des travailleurs.
- Lille indique son expérience positive de coopération transfrontalière dans un cadre moins formel
- Coopération à géométries variables en fonction du sujet : RER, emploi, aménagement...
- Regarder d'abord ce qu'on veut faire ensemble avant de penser à la formalisation ou l'organisation de la structure

2. Structure institutionnelle et gouvernance

- Les exemples de planification collaborative comme TOP Noordrand sont très positifs mais il faudrait aller un pas plus loin vers une planification stratégique conjointe
- Les 3 régions étant en train d'élaborer leur plan stratégique, c'est le bon moment pour entamer cette planification stratégique conjointe en développant par exemple une vision stratégique interrégionale partagée du territoire belge.
- Le Forum interrégional pourrait être l'endroit pour lancer cette étude interrégionale. Cette étude partirait des différents plans stratégiques régionaux pour identifier les thèmes et défis communs aux trois régions.

3. Acteurs à impliquer

- Se baser sur le triple hélix :
 - o Il existe de nombreux acteurs privés très actifs (ex : Brussels metropolitan)
 - o Ce qui manque c'est d'impliquer d'avantage les universités qui pourraient aussi apporter un support neutre aux réflexions interrégionales, aider à collecter des données et faire des études.
 - o Il serait intéressant également d'impliquer d'autres administrations régionales comme celles de la mobilité
- Les politiques semblent peu impliqués au niveau global métropolitain mais plus impliqués sur les projets concrets locaux interrégionaux, notamment les élus communaux.

4. Construire une capacité administrative

- Le forum interrégional est une plateforme existante qui constitue un bon forum d'échange d'informations et de pratiques. Il pourrait être utilisé davantage pour faire des études conjointes et notamment cette étude interrégionale de vision stratégique partagée, voire pour impliquer les politiques.
- Les universités et d'autres administrations pourraient y être impliquées.

5. Incitants d'une coopération métropolitaine

- L'argent aide toujours et l'avantage des fonds européens est qu'ils poussent à la coopération.
- L'ITI métropolitain de Prague est un bon exemple. Ceci permettrait de financer quelques projets stratégiques pour l'aire métropolitaine bruxelloise (RER vélo, observatoire métropolitain...). Mais pour utiliser cet outil ITI il faudrait un accord politique entre les 3 régions dans le cadre de la future programmation FEDER.
- L'adoption des 3 plans stratégiques régionaux : c'est le moment pour les trois régions d'aller de l'avant et définir une vision interrégionale partagée.

Conclusions des workshops

1. Statut de la coopération et échelle spatiale : **approche non formelle** et sur des **périmètres flexibles**
2. Nouvelle approche : coopération sur une **planification stratégique conjointe**
3. Nouvelles actions
 - Un **observatoire métropolitain**
 - Des études communes, dont une **étude interrégionale de vision stratégique partagée du territoire belge**
4. Gouvernance : **Utiliser le Forum Interrégional davantage** :
 - Impliquer les universités
 - Impliquer d'autres administrations régionales (mobilité)
 - Impliquer les politiques
 - Faire des études conjointes
5. Finances : les **fonds européens 2021-2027** sont une **piste intéressante** pour développer la coopération métropolitaine mais cela nécessite un accord politique

ANNEXE 1

PROGRAMMA

8:45	Registratie en koffie		
9:00	Welkomstwoord <i>Tom Sanders, Directeur, perspective.brussels</i>		
9:15	Presentatie van het project ESPON SPIMA project, Belgische aanbevelingen <i>Alfredo Corbalan, perspective.brussels</i> <i>Vanya Simeonova, Wageningen Universiteit</i> Q&A		
9:45	Op welke manier integreren de drie regio's de planning en het bestuur van functionele stedelijke gebieden in hun respectievelijke regionale plannen <ul style="list-style-type: none">• <i>Wallonië: Alain Malherbe et Naomi Berger, Université Catholique de Louvain</i>• <i>Brussel: Sven de Bruycker, perspective.brussels</i>• <i>Vlaanderen: Martijn de Bruijn, Departement Omgeving</i> Q&A		
10:30	Voorbeelden van andere Europese steden bestudeerd door het ESPON SPIMA-project <i>Vanya Simeonova, Wageningen Universiteit</i>		
10:45	Koffiepauze		
11:00	2 parallele workshops: <i>Hoe de planning en het bestuur van het grootstedelijk gebied van Brussel verbeteren?</i> <i>Test en bespreek ESPON SPIMA-projectaanbevelingen en –methodologie</i> <table><tr><td>a) Uitdagingen bij het plannen van het grootstedelijk gebied Modérateurs: Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point</td><td>b) Governance van het grootstedelijk gebied: Modérateurs: Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving</td></tr></table>	a) Uitdagingen bij het plannen van het grootstedelijk gebied Modérateurs: Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point	b) Governance van het grootstedelijk gebied: Modérateurs: Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving
a) Uitdagingen bij het plannen van het grootstedelijk gebied Modérateurs: Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point	b) Governance van het grootstedelijk gebied: Modérateurs: Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving		
12:30	Conclusies		
13:00	Broodjes lunch		

Moderator: Joren Sansen, ESPON Belgian Contact Point

PROGRAMME

8:45	Inscriptions et café		
9:00	Mot de bienvenue <i>Tom Sanders, Directeur, perspective.brussels</i>		
9:15	Présentation du projet ESPON SPIMA et des recommandations pour la Belgique <i>Alfredo Corbalan, perspective.brussels</i> <i>Vanya Simeonova, Université de Wageningen</i> Q&R		
9:45	Comment les trois régions intègrent la question des aires fonctionnelles urbaines dans leurs plans stratégiques respectifs <ul style="list-style-type: none">• <i>Wallonie : Alain Malherbe et Naomi Berger, Université Catholique de Louvain</i>• <i>Bruxelles : Sven de Bruycker, perspective.brussels</i>• <i>Flandre : Martijn de Bruijn, Departement Omgeving</i> Q&R		
10:30	Exemples d'autres villes européennes étudiées par le projet ESPON SPIMA <i>Vanya Simeonova, Université de Wageningen</i>		
10:45	Pause-café		
11:00	2 workshops en parallèle : <i>Comment améliorer la planification et la gouvernance de l'aire métropolitaine bruxelloise ?</i> <i>Tester et discuter les recommandations et la méthodologie du projet ESPON SPIMA</i> <table><tr><td>a) Défis de la planification de l'aire métropolitaine Modérateurs : Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point</td><td>b) Gouvernance de l'aire métropolitaine Modérateurs : Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving</td></tr></table>	a) Défis de la planification de l'aire métropolitaine Modérateurs : Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point	b) Gouvernance de l'aire métropolitaine Modérateurs : Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving
a) Défis de la planification de l'aire métropolitaine Modérateurs : Jan Zaman, Departement Omgeving Bruno Bianchet, ESPON Belgian Contact Point	b) Gouvernance de l'aire métropolitaine Modérateurs : Alfredo Corbalan, perspective.brussels Anneloes Van Noordt, Departement Omgeving		
12:30	Conclusions		
13:00	Déjeuner sandwiches		

Modérateur: Joren Sansen, ESPON Belgian Contact Point

ANNEXE 2

Liste des inscrits et participants

Nom	Organisme	Fonction/profession
Alain Malherbe	UCL LOCI	Urbaniste
Alexandre Ferrão Santos	Perspective.brussels	Chargé de projet
Alfredo Corbalan	Perspective.brussels	Expert affaires européennes et internationales
Anneloes van Noordt	Department of Environment & Spatial Development	Researcher
Ben Otmane	SPW-DDT	Architecte
Alexandra Bertozzi	Service public de Wallonie - DGO4	Attachée
Bruno Bianchet	Uliège	Researcher
Brecht Vermote	Strategisch Project Groene Noordrand	Coördinator
Michel Dachelet	SPW Wallonie	Directeur d'études
Sandrine De Meyer	Perspective.brussels	Chargée de mission en affaires européens et internationales
Thomas Ermans	Perspective.brussels - IBSA	Expert
Fetie Tiberius	SPW - DGO4	Urbaniste / Gestionnaire de projet
Edouard Fleury	Métropole Européenne de Lille	Chef de projet
Geert De Roep	Gewestelijke Overheidsdienst Brussel	Eerste attaché
Helena Polomik	EUROCITIES	Policy Advisor
Jan Surquin	POD Maatschappelijke Integratie	Attaché armoedebestrijding en stedelijke samenhang
Jan Zaaman	Ruimte Vlaanderen	Project Manager
Jo Decoster	Horizon+ / Zoniënwoud	projectcoördinator
Kätti Rob	Perspective.brussels	Chargée de projet
Kevin Lebrun	Bruxelles Mobilité - Direction Stratégie	Attaché
Valérie Lambot	Perspective. Brussels	assistante
Martijn De Bruijn	Departement Omgeving	Expert
Nathalie Smoes	Wallonie SPW	Directrice
Naomi Berger	UCL CREAT	Researcher

Cécile Olbrechts	GRBC	Conseiller
Geneviève Planchard	SPRB - Cellule Feder	chargée de communication
Shana Sevrin	Departement Omgeving	projectmedewerker gebiedsontwikkeling
Stijn Van Wolputte	Stedenbeleid Vlaanderen	Beleidsmedewerker
Sven De Bruycker	Perspective.brussels	Projecthouder
Thierry BAERT	Agence de développement et d'urbanisme de Lille	Directeur d'études
Veerle Van Hassel	Departement Omgeving	Projectleider Vlaamse rand rond Brussel
Brecht Vermote	Strategisch Project Groene Noordrand	Coördinator
Joren Sansen	VUB	Researcher
Vanya Simeonova	Wageningen University	Senior Expert
Géraud Bonhomme	Perspective.brussels	Attaché
Tristan Claus	Univesiteit Gent	Belgian ESPON Contact Point
Tom Sanders	Perspective.brussels	Directeur
Christophe Soil	Perspective.brussels	Directeur Général